

Le Delta vert

Capitale régionale de la biodiversité de la région Aquitaine 2018

Budget : 311 385 €

Partenaires financiers : La communauté urbaine de Bordeaux, Réseau ferré de France et Domofrance

Partenaire technique : L'Atelier de paysage B. et JN Tournier, Réseau ferré de France et Domofrance

Dates du projet : 2012-2020



Un des grands projets de la ville de Bègles est de créer une continuité entre la Garonne et la limite Est du territoire. En partant de la Garonne, ce projet suit les cours d'eau (esteys) et la zone humide associée, ainsi que le boisement de Mussonville et quelques zones annexes y ont été ajoutées.

Outre une continuité paysagère publique le long de l'estey de Franc et Tartifume, de la Route de Toulouse à la Garonne, ce Delta vert permettra de croiser les stratégies de

renouvellement urbain et de valorisation de la biodiversité, mettre en valeur les espaces de biodiversité, renforcer le réseau écologique communal et diversifier les usages et vocation des espaces (sport, pédagogie, loisir, Agriculture, culture,...)

La mise en œuvre du delta vert, se compose de plusieurs mesures telles que :

- la reconquête des réservoirs de biodiversité et l'optimisation des interfaces entre ces réservoirs et le tissu urbain, notamment pour la création d'espaces relai en milieu urbain
- la reconquête d'espaces stériles tels que les friches ou sites d'activités économiques
- la protection des berges et ripisylves le long des esteyes et réouverture de tronçons busés
- la mise à disposition de 12 hectares de terrain pour du maraîchage
- la sensibilisation des habitants via des opérations telles que l'opération "trottoirs plantés"
- la révision du PLU en passant des zones constructibles en zones naturelles.

La ville a par exemple procédé à l'achat de 7 hectares de terrain appartenant à RFF pour création d'un parc de zone humide (avec de la restauration).

A terme, il y aura la possibilité de faire une boucle à pieds ou vélo de 15km autour du Delta vert. Cette action sera couplée avec l'apprentissage du vélo pour tous les scolaires de Bègles.

Pour insister sur le thème de l'agriculture urbaine et périurbaine, il faut dire que l'équipe nouvellement élue souhaite, en continuité des mandats précédents mettre l'accent sur la réintroduction du maraîchage en proposant 12 hectares de terrain au sud du delta vert. Réintroduire du maraîchage local (qui servirait entre autre à alimenter la cuisine centrale et les AMAP béglaises) va permettre de réduire considérablement les émissions de gaz à effet de serre et permettrait à la Communauté urbaine de Bordeaux une certaine autonomie alimentaire (aujourd'hui, la CUB n'est en capacité de nourrir son territoire qu'une seule journée).

Sur les 12 hectares de terrain appartenant à Domofrance, des négociations ont été entreprises avec le bailleur qui met à disposition au moins pour 20 ans ses terrains. Il cède également à la ville une forêt qui jouxte le Parc de Mussonville.

C'est en réalisant une étude sur les trames vertes et bleues que les 300 hectares du delta vert sont apparus. Le fait d'avoir réfléchi à un corridor écologique embrasant une grande partie du territoire communal a conduit à avoir une vision cohérente sur l'ensemble du territoire, vision partagée par l'ensemble des services selon les vocations à donner aux espaces.

Coordonnées

Bègles

Liens utiles

www.capitale-biodiversite.fr

Contact

Alexandra Minicki, Responsable du Service Développement durable

a.minicki@mairie-begles.fr

05-56-49-88-37